

**Académie de Nancy-Metz**  
**Ambition réussite**  
**Année scolaire 2006/2007**

**Inspection académique de la Moselle**

**RESEAU AMBITION REUSSITE**  
**Collège Jules Ferry à Woippy**

**Contrat**

entre

**l'académie de Nancy-Metz, représentée par M. Michel Leroy, recteur d'académie, Chancelier des**

## Contexte : fiche d'identité du réseau

Le Réseau Ambition Réussite de Woippy accueille 1 609 élèves issus de :

5 maternelles (488), 3 élémentaires (701), 1 collège (420), l'ensemble du recrutement s'effectue sur une zone d'éducation prioritaire, il n'y aucune mixité sociale, les PCS défavorisées représentent 95,2 % de la population accueillie. La ville de Woippy s'est engagée dans une opération de rénovation urbaine. Dans le cadre du plan de cohésion sociale un travail en partenariat (Ville, Education Nationale) a vu la mise en place d'une équipe de réussite éducative.

Les résultats aux évaluations CE2 et 6<sup>ème</sup> marquent des écarts négatifs d'environ 10 points par rapport à la moyenne nationale.

Le taux de retard en 6<sup>ème</sup> (2 ans et +) est supérieur de 14,6 % par rapport à la moyenne académique.

Le taux de redoublement 6<sup>ème</sup> est de 27,6 %.

On constate une stabilité du personnel enseignant sur le secteur, pourtant les relations avec les familles restent difficiles à établir.

La mobilisation des équipes enseignantes est réelle et une dynamique positive devrait permettre de faire évoluer la réflexion et les pratiques afin de répondre aux enjeux d'une politique éducative plus adaptée.

L'Education Nationale peut s'appuyer sur un partenariat historiquement installé et dynamique.

## Article 1 : engagements

Au delà de la mobilisation des moyens de l'établissement pour faire vivre de manière régulière le service public d'éducation, les responsables des écoles et du collège du réseau « ambition réussite » Jules Ferry, s'engagent sur une période de 4 ans à :

1. améliorer les apprentissages scolaires et culturels en vu d'acquérir la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences pour tous les élèves et contribuer à la formation culturelle de chaque élève
2. construire avec chaque élève un projet personnel d'orientation ambitieux

Evolution des indicateurs de performance :

Engagements	Indicateurs	2005 : résultats			2005 : écarts		2010 : écarts	
		R.A.R.	Académie enseignement public	Académie éducation prioritaire	Avec la moyenne académique enseignement public	Avec la moyenne académique de l'éducation prioritaire	Avec la moyenne académique enseignement public	Avec la moyenne académique de l'éducation prioritaire
1	Taux de retard en 6 <sup>ème</sup> (2 ans et +)	16,1	1,5	2,7	14,60	13,40	7	5,8
1	Taux de redoublement 6ème	27,6	6,2	8,7	21,40	18,90	2,5	0
1	Taux de redoublement 3ème	11,1	4,1	5,4	7	5,70	1,3	0
1	Résultats aux évaluations en 6ème							
1	• Français	42,1	55,4	50,3	13,30	8,20	5,1	0
1	• Mathématiques	53,1	65,3	60	12,20	6,90	5,3	0
1	Réussite au brevet	70,5	78,7	69	8,20	+ 1,5	9,7*	0*
2	Taux de passage 3ème – 2 <sup>nd</sup> e GT	27	61	52	34	25	9	0
2	Taux de redoublement 2 <sup>nd</sup> e GT	5	15,1	18,8	- 10,1	- 13,8	3,7	0
2	Taux de passage Term BEP	88,5	84,2	85,4	+ 4,30	+ 3,10	1,2	0

**\*Taux réel par rapport au suivi de cohorte**

## **Article 2 : objectifs opérationnels**

Afin d'honorer ses engagements, le comité exécutif du réseau a retenu les objectifs opérationnels suivants :

- **Elaborer un livret de compétences**
- **Renforcer l'aide individualisée par :**
  - ✓ les groupes de besoins
  - ✓ les études accompagnées
  - ✓ des permanences conseils
  - ✓ la mise en place des PPRE
- **Diversifier les supports pédagogiques et les lieux d'apprentissage (TICE, CDI, laboratoires de langues et en sciences)**
- **Etablir des pôles de convergence entre les différentes disciplines**  
**Faire du territoire d'éducation prioritaire, un pôle d'expérimentation et d'innovation pédagogique performant**
- **Mieux associer les familles**

## **Article 3 : programme d'action et stratégie de mise en œuvre**

Les équipes du réseau ont élaboré un programme d'action destiné à atteindre les objectifs opérationnels décrits. Ce programme est détaillé dans le projet du réseau annexé au présent contrat. Sa mise en œuvre se fonde sur :

- **Un développement des actions interdisciplinaires entre autres dans le cadre des IDD**
- **La création d'ateliers de pratiques artistiques et d'ateliers scientifiques et techniques**
- **La valorisation du travail scolaire effectué dans les différentes disciplines**
- **La promotion des langues**
- **L'instauration de partenariats avec des structures culturelles et sportives**
- **Le développement des liaisons école collège et collège lycée**
- **L'instauration de partenariats avec les grandes écoles et les universités**
- **Le soutien des projets d'aide à la décision d'orientation**
- **L'instauration de nouvelles relations : Ecole et Familles**

## **Article 4 : moyens mobilisés.**

Afin d'assurer le succès de son projet, le réseau bénéficie des moyens attribués dans le cadre de la dotation ordinaire et des moyens complémentaires attribués au titre de la dotation départementale de l'éducation prioritaire.

**Moyens supplémentaires au titre du classement "ambition - réussite" garantis sur la durée du contrat**

**en postes d'enseignement**

**en assistants pédagogiques (demi postes)**

En outre, le réseau bénéficie d'un accompagnement renforcé des corps d'inspection et du pôle académique de soutien à l'innovation (PASI), de ressources spécifiques à l'éducation prioritaire et de modules de formation adaptés à son projet.

### **Article 5 : évaluation et régulation de l'action**

Tout au long des 4 années de mise en œuvre, l'efficacité de l'ensemble du dispositif, les résultats de la mobilisation et des efforts des personnels sont évalués au travers d'indicateurs académiques portant sur les performances scolaires et le parcours des élèves accueillis dans le réseau.

Des indicateurs spécifiques, validés par le comité exécutif, complètent éventuellement le protocole d'évaluation.

Pendant les 4 années du contrat le bilan de l'action menée est examiné au cours du 2ème trimestre en conseil pédagogique et conseils des maîtres. Les propositions de révision du projet sont soumises au comité exécutif pour validation et présentation au conseil d'administration du collège.

Le bilan de l'action menée, communiqué aux membres du conseil d'administration au premier trimestre de l'année en cours, est ensuite présenté au comité exécutif, aux partenaires engagés dans le projet et aux autorités de tutelle.

Un bilan annuel est transmis aux autorités académiques.

### **Article 6 : durée du contrat**

Le présent contrat est conclu pour une durée de quatre ans, s'achevant au 30 juin 2010. Il prend effet à compter de sa date de signature. Le cas échéant, il pourra faire l'objet d'un avenant. Il pourra être reconduit au vu des bilans annuels et du bilan de synthèse établi au terme des quatre années d'application.

Fait à Nancy le 30 novembre 2006

Le Recteur de l'académie de Nancy-Metz

L'IA DSDEN de la [Moselle](#)

Les responsables du réseau [Jules Ferry](#)

## Annexes : compléments et explicitation

### ANNEXE 1

## Le diagnostic du Réseau Ambition Réussite

#### 1.1 : Les réussites

- ↗ Faible taux de doublement en fin de classe de seconde.
- ↗ Taux de réussite au brevet supérieur de 2 points à la moyenne départementale.
- ↗ Résultats au brevet (différentiel : contrôle continu et contrôle final).
- ↗ Dynamisme des partenaires du système éducatif (mairie, associations ...).
- ↗ Mise en place d'une équipe de réussite éducative.
- ↗ Stabilité des équipes enseignantes (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés).
- ↗ Existence d'une liaison école – collège dynamique.
- ↗ Faible taux de fuite à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.
- ↗ Instauration de relations constructives avec les partenaires locaux et institutionnels (conseil de zone, groupe local de sécurité, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté).
- ↗ La liaison GS / CP fait l'objet d'un travail spécifique avec la mise en place systématique des évaluations.

#### 1.2 : Les difficultés

- ↗ Absence de mixité sociale.  
(Les élèves demeurent ensemble durant toute la scolarité.)
- ↗ Absence de recrutement d'élèves hors secteur.
- ↗ Forte proportion de PCS très défavorisées (95 %).
- ↗ Fort taux de parents inactifs (retraités, chômeurs).
- ↗ Fort taux d'élèves arrivant en 6<sup>ème</sup> avec 1 an de retard (46 %).
- ↗ Résultats faibles aux évaluations nationales 6<sup>ème</sup>.
- ↗ Acquis insuffisamment consolidés à l'entrée au collège
- ↗ Nombre important d'élèves boursiers.
- ↗ Difficultés à entrer en contact avec certaines familles.
- ↗ Difficultés liées à la non maîtrise de la langue française par certains parents.
- ↗ Réticences de certaines familles à entrer dans une enceinte scolaire.
- ↗ Absence trop fréquente d'ambition scolaire.
- ↗ Parents se trouvant en difficultés devant certaines tâches éducatives.
- ↗ Taux de participation très faible aux élections. Il reste 11 postes à pourvoir dans les écoles élémentaires, faute de candidats.
- ↗ Manque d'infirmière scolaire et d'assistants sociaux.

#### 1.3 : Les publics concernés

↗ Catégories socio professionnelles défavorisées

		2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006
CSP / 6 <sup>ème</sup>	Collège	79,4 %	81,3 %	82 %	91 %	91 %	95,2 %
Total collège J. Ferry	57	51,9 %	50,8 %	52,3 %	50,8 %	51,4 %	50,8 %
	Ecart	+ 27,5 %	+ 30,5 %	+ 29,7 %	+ 49,2 %	+ 39,6 %	+ 44,4 %

On assiste à un accroissement de 16 % des CSP défavorisées sur 6 ans du à une paupérisation des quartiers.

↗ Elèves boursiers

	<b>2000 2001</b>	<b>2001 2002</b>	<b>2002 2003</b>	<b>2003 2004</b>	<b>2004 2005</b>	<b>2005 2006</b>	<b>2006 2007</b>
Collège Jules Ferry	64,57 %	61,05 %	69,16 %	62,06 %	50,08 %	60 %	60 %
Moselle	20,58 %	20,17 %	20,19 %	20,58 %	21,64 %	23,79 %	Ind.
Ecart	43,99 %	40,88 %	48,97 %	41,48 %	28,44 %	36,21 %	Ind.

On constate un nombre de bousiers supérieur de plus de 30 % par rapport à la moyenne départementale.

↳ Elèves en retards scolaires en CP, CE 2, 6<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>

	<b>1999 2000</b>	<b>2000 2001</b>	<b>2001 2002</b>	<b>2002 2003</b>	<b>2003 2004</b>	<b>2004 2005</b>	<b>2005 2006</b>
CP	22,22 %	14,56 %	14,76 %	13,38 %	16,31 %	15,97 %	9,03 %
Début Cycle 3	32,11 %	30,37 %	31,85 %	26,40 %	30,93 %	32,55 %	27,86 %
Fin Cycle 3	32,52 %	33,07 %	36,80 %	32,03 %	40,83 %	34,21 %	47,6 %
6 <sup>ème</sup>	57,25 %	55 %	53,12 %	52 %	59 %	62 %	62 %
3 <sup>ème</sup>	60,94 %	68 %	64 %	55 %	57 %	52 %	71 %

Les retards scolaires sont importants. Au vu des résultats scolaires, l'efficacité de ces maintiens est réellement à remettre en cause, d'où une mise en place des PPRE, pour pallier à cette situation.

↳ Evaluations nationales :

#### Evaluations CE 2

<b>Français</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
REP Woippy	53,2	56,4	48,7	55,7	59,8	66,5	61,9
France Ed. prioritaire	56,7	63,7	53,1	59,8	57	65,7	67,9
France - National	68	73,4	61,4	69,4	66,9	74,6	72,3
<b>Ecart Français</b>	<b>- 14,8 %</b>	<b>- 17 %</b>	<b>- 12,7 %</b>	<b>- 13,7 %</b>	<b>- 7,1 %</b>	<b>- 8,1 %</b>	<b>-10,4 %</b>
<b>Mathématiques</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
REP Woippy	48,8	54,2	59,1	55,6	60	63	60
France / Ed. prioritaire	58,1	59,1	62,8	61,1	59,6	60,8	65,6
France / National	67,4	68,4	70	67,7	66	70,7	71,1
<b>Ecart Mathématiques</b>	<b>- 18,6 %</b>	<b>- 14,2 %</b>	<b>- 10,9 %</b>	<b>- 12,1 %</b>	<b>- 6 %</b>	<b>- 7,7 %</b>	<b>- 11,1 %</b>

Les résultats des évaluations CE 2 montrent une augmentation signification des performances des élèves jusqu'en 2004. Les résultats demeurent à 10 points inférieurs à la moyenne nationale.

#### Evaluations 6<sup>ème</sup>

<b>Français</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
REP Woippy	53,2	56,3	58,8	46	51,2	51,9	42,1	37,8
France Ed. prioritaire	57,9	61,6	64,9	56,6	58,5	55,5	53,4	Ind.
France / national	68	69,1	72,4	68	66,3	65,7	58,2	Ind.
<b>Ecart Français</b>	<b>-14,8 %</b>	<b>-12,8 %</b>	<b>-13,6 %</b>	<b>- 22 %</b>	<b>-15,1 %</b>	<b>-13,8 %</b>	<b>-11,3 %</b>	<b>Ind.</b>
<b>Maths</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
REP Woippy	48,8	49,2	55,7	48	50,5	52,7	52,8	48,8
France Ed. prioritaire	52,2	55,6	59,9	54,4	53,8	54	57,3	Ind.
France / national	65,3	65,8	67,1	67,4	63,1	65,6	63,4	Ind.
<b>Ecart Maths</b>	<b>-16,5 %</b>	<b>-16,6 %</b>	<b>-11,4 %</b>	<b>-19,4 %</b>	<b>-12,6 %</b>	<b>-12,9 %</b>	<b>-10,6 %</b>	<b>Ind.</b>

Les résultats aux évaluations 6<sup>ème</sup> indiquent des performances en évolutions positives, mais ils restent encore à 10 points inférieurs à la moyenne nationale.

↳ Résultats des élèves au Brevet :

2000 / 2001			2001 / 2002			2002 / 2003		
REP	57	écart	REP	57	écart	REP	57	Ecart
68,3 %	76,5 %	- 8,2 %	85 %	78,6 %	6,4 %	65 %	81,8 %	-16,8 %
2003 / 2004			2004 / 2005			2005 / 2006		
REP	57	écart	REP	57	écart	REP	57	Ecart
81 %	82,8 %	-1,8 %	70,45 %	80,5 %	-10,05	80 %	78,23 %	1,77 %

Les résultats obtenus peuvent paraître satisfaisants, mais un suivi de cohorte par rapport au nombre d'élèves entrées en 6<sup>ème</sup> pondérerait ces résultats du fait des nombreuses sorties du système éducatif.

↳ Résultats au certificat de fin d'études générales

2000 / 2001			2001 / 2002			2002 / 2003		
REP	57	écart	REP	57	écart	REP	57	Ecart
68,3 %	Ind.	/	72,4 %	73 %	- 0,6%	42 %	72 %	- 30 %

2003 / 2004			2004 / 2005			2005 / 2006		
REP	57	écart	REP	57	écart	REP	57	Ecart
71 %	Ind.	/	70 %	60,04 %	9,96 %	76 %		



## ANNEXE 2

### Le projet du Réseau Ambition Réussite



### Réseau Ambition Réussite

Collège Jules Ferry - 25 Rue du Fort Gambetta - 57140 WOIPPY

Tél. : 03.87.30.40.45 Fax : 03.87.30.58.64

E-mail : [ce.0572579@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0572579@ac-nancy-metz.fr)

### **OBJECTIFS GENERAUX :**

Faire acquérir à tous les élèves le socle commun de connaissances et de compétences

Améliorer, de manière significative, les résultats scolaires.

Parvenir, à long terme, à la disparition des décrochages scolaires.

### **OBJECTIFS OPERATIONNELS :**

Recréer des liens et de la cohérence entre les niveaux d'enseignement.

Mieux organiser la continuité et les ruptures dans le parcours des élèves.

Faire du territoire d'éducation prioritaire, un pôle d'expérimentation et d'innovation pédagogique performant.

AXES DE PROGRES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS
<p style="text-align: center;"><b>A</b></p> <p><b>Amélioration des apprentissages scolaires en vue d'acquérir la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences pour tous les élèves</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Elaborer, par concertation disciplinaire et interdisciplinaire, au vu des programmes, la liste de compétences du socle commun à chaque palier, afin de réaliser le livret de compétence de l'élève.</li> <li>2) Organiser les structures pédagogiques en vue de diversifier les modalités de mise en œuvre (modes de regroupement, situations de travail ...).</li> <li>3) Mettre en place, dans le cadre du projet Mirabelle, des projets d'application des TICE, en vue de diversifier les supports pédagogiques afin de valider le B2I.</li> <li>4) Intégrer l'encadrement de l'accompagnement scolaire, par l'organisation des ressources internes et externes (assistants pédagogiques, partenaires, équipe de réussite éducative).</li> <li>5) Développer des parcours individualisés des élèves et assurer le suivi des élèves les plus fragiles par les équipes d'enseignants.</li> <li>6) Rendre efficaces les PPRE.</li> </ol>	<p>Résultats aux évaluations nationales GS / CP - CE 1 - CE 2 - 6<sup>ème</sup></p> <p>Taux de passage</p> <p>Evolution du nombre de PPRE</p> <p>Nombre de PPRE réussis</p> <p>Diplôme national du brevet (mentions)</p> <p>Nombre d'élèves ayant acquis le socle commun</p>
<p style="text-align: center;"><b>B</b></p> <p><b>Assurer la cohérence du tissu scolaire</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Développer la liaison GS / CP en harmonisant les pratiques pédagogiques et en échangeant les expériences.</li> <li>2) Développer les échanges scolaires inter degrés en organisant des temps de travail entre les enseignants et en exploitant les évaluations nationales.</li> <li>3) Développer des outils communs (livret de compétences, programmations de la maternelle à la troisième).</li> <li>4) Améliorer la scolarisation des 2 ans.</li> </ol>	<p>Nombre de documents produits</p> <p>Nombre de réunions inter degrés</p> <p>Nombre d'actions communes</p> <p>Nombre d'élèves touchés</p> <p>Résultats aux évaluations nationales</p> <p>Nombre d'enfants de 2 ans accueillis</p> <p>Taux de fréquentation scolaire effective dès la moyenne section de maternelle</p>
<p style="text-align: center;"><b>C</b></p> <p><b>Construire avec chaque élève un projet personnel d'orientation ambitieux</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Développer les liaisons collège, LP et LEGT.</li> <li>2) Instaurer des partenariats avec les grandes écoles et universités en organisant le parrainage des élèves de troisième par des étudiants.</li> <li>3) Valoriser les stages en entreprise pour faciliter la connaissance des métiers et le choix des voies de formation.</li> <li>4) Organiser des entretiens individuels d'orientation.</li> <li>5) Soutenir des projets d'aide à la décision d'orientation.</li> <li>6) Mieux prévenir le décrochage scolaire dès le cycle 3.</li> <li>7) Développer une culture scientifique dès le 1<sup>er</sup> degré (formations des enseignants, participation à la fête de la science ...).</li> </ol>	<p>Taux de passage en 2<sup>nde</sup> GT et 2<sup>nde</sup> Pro</p> <p>Taux de passage de 2<sup>nde</sup> en 1<sup>ère</sup></p> <p>Evolution du nombre de décrocheurs</p> <p>Evolution du nombre de dérogations</p> <p>Nombre d'établissements visités</p> <p>Nombre d'élèves participants</p> <p>Nombre de réunions inter cycles</p> <p>Nombre de parrains</p> <p>Nombre d'interventions d'entreprises</p> <p>Nombre de métiers étudiés</p> <p>Nombre de parents participant aux restitutions de bulletins dans les établissements</p> <p>Nombre de parents participant aux entretiens d'orientation</p>

<p style="text-align: center;"><b>D</b></p> <p><b>Mieux associer les familles</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Création d'une salle « parents » dans chaque établissement scolaire.</li> <li>2) Instaurer de nouvelles relations.</li> <li>3) Agir sur les relations adultes et adolescents.</li> <li>4) Développer les actions d'alphabétisation.</li> <li>5) Améliorer l'image de l'Ecole sur le secteur.</li> </ol>	<p>Taux de participation aux groupes de parole</p> <p>Taux de présence aux réunions d'information</p> <p>Nombre d'heures d'utilisation de la salle « parents »</p> <p>Nombre de personnes participant aux actions d'alphabétisation</p> <p>Taux de participation aux élections de délégués de parents</p> <p>Nombre de propositions émanant des parents délégués</p> <p>Variation du nombre d'élèves ne poursuivant pas la scolarité sur le site</p>
<p style="text-align: center;"><b>E</b></p> <p><b>Développer les actions de prévention et d'éducation coordonnées par le CESC</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Prévention des conduites à risque.</li> <li>2) Education à la citoyenneté.</li> <li>3) Education à la santé et à la sexualité.</li> <li>4) Prévention de la violence.</li> <li>5) Education au « métier d'élève »</li> </ol>	<p>Nombre d'actions</p> <p>Nombre d'élèves concernés</p> <p>Evolution du nombre de signalement SIGNA</p> <p>Nombre de candidats aux élections de délégués de classe</p>
<p style="text-align: center;"><b>F</b></p> <p><b>Amélioration des apprentissages culturels en mobilisant les disciplines pour contribuer à la formation culturelle personnelle de chaque élève</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Développer les actions interdisciplinaires (projets communs, thèmes de convergence, itinéraires de découverte ...).</li> <li>2) Soutenir la création et le développement d'ateliers de pratiques artistiques et d'ateliers scientifiques et techniques.</li> <li>3) Finaliser les activités scolaires par des travaux individuels ou collectifs, et promouvoir la valorisation des travaux remarquables.</li> <li>4) Promouvoir les langues vivantes et intensifier les échanges linguistiques.</li> <li>5) Ouverture d'une section sportive scolaire.</li> <li>6) Instaurer des partenariats avec des structures culturelles et sportives.</li> </ol>	<p>Nouvelles compétences acquises</p> <p>Nombre d'actions</p> <p>Nombre d'élèves engagés dans l'action</p> <p>Nombre d'élèves touchés par l'action</p> <p>Publicité et valorisation de l'action</p> <p>Evolution du taux de participation</p> <p>Nombre de visiteurs</p>